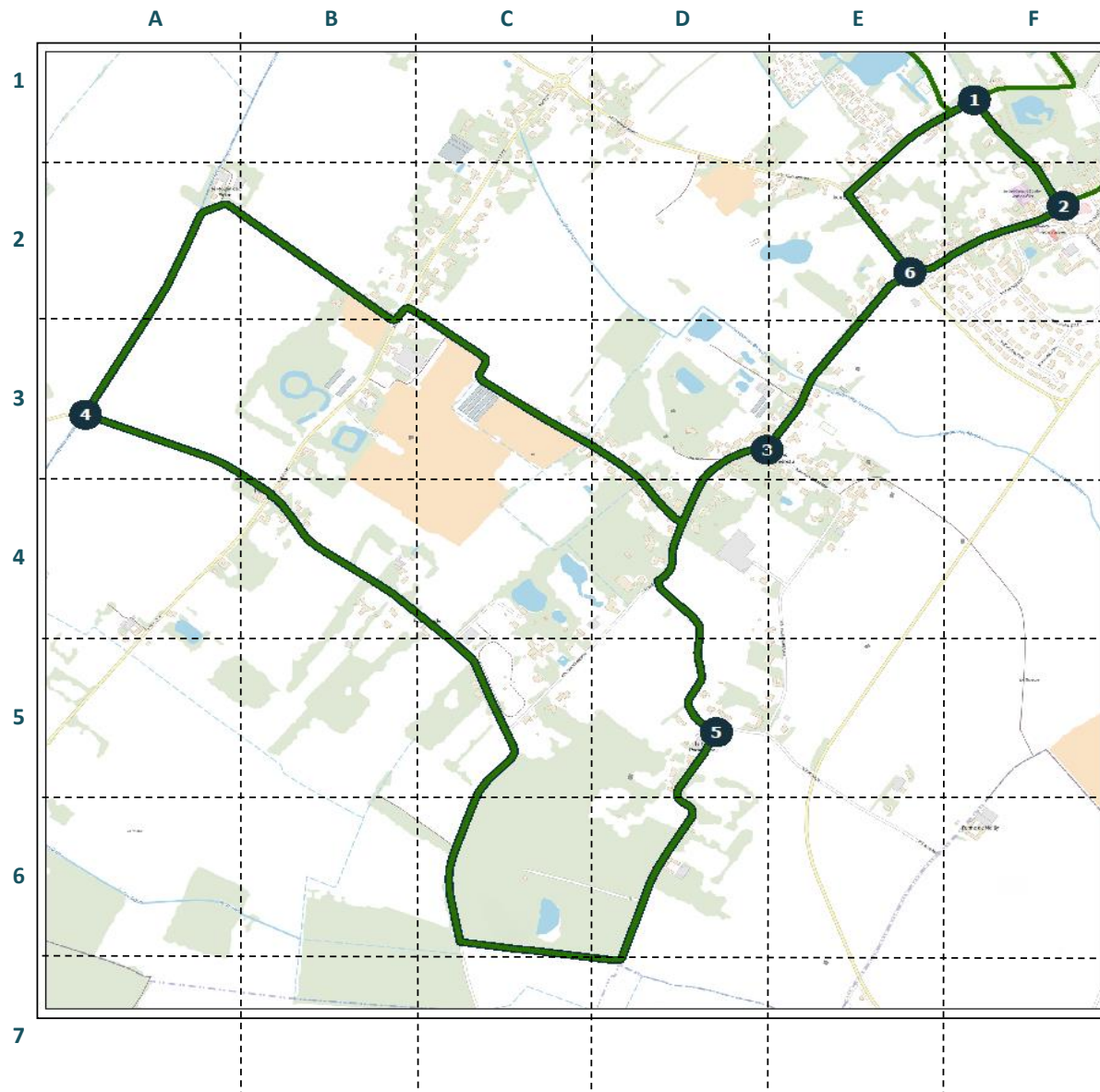


Circuit du Tilleul de Joncqouy

(7 Km 619 - 2 h 45)

Départ : Espace Culturel des Etangs, AUBERS

1. Face aux étangs que vous pouvez visiter, en respectant la tranquillité des pêcheurs, partez à droite puis remontez la ruelle de la fontaine roulers sur votre droite.
2. Quittez l'église, traversez prudemment la RD 41 – notez la statue du Sacré Coeur – et continuez tout droit par la rue du Bas Pommereau.
3. A l'intersection, descendez à droite en direction de Lorgies. Au bas de la rue, empruntez à droite le chemin des Broeux. Après pâtures et cultures maraîchères, celui-ci longe plus loin des vergers et aboutit à une route (RD 41a). Effectuez un crochet gauche - droite pour récupérer le chemin du Moulin de Piètre. A son extrémité, ne pénétrez pas dans la propriété privée, mais oblique à gauche pour longer la rivière des Layes qui sépare les départements du Nord et du Pas-de-Calais.
4. Au blockhaus, prenez à gauche la route, traversez plus loin de nouveau la RD 41a et suivez la rue Taurelle. A l'intersection, continuez tout droit rue Taurelle et longez le bois. 500 m plus loin, empruntez à gauche le sentier qui contourne le bois (propriété privée). Bien suivre le balisage.
5. Dans le virage, suivez à gauche la rue en impasse et descendez jusqu'à une route au pied de laquelle se dresse le Tilleul de Joncqouy, planté au XVe s. Plus de 20 générations ont côtoyé cet arbre, planté initialement sur le territoire du Château de Joncqouy. Empruntez la route à droite et continuez tout droit.
6. Au carrefour, descendez à gauche la RD 41 sur 250 m puis tournez dans la première rue à droite pour rejoindre les étangs Louis Castelain.





Circuit du Tilleul de Joncquoy

(7 Km 619 - 2 h 45)

Départ : Espace Culturel des Etangs, AUBERS



Circuit du Tilleul de Joncquoy

- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos détritus.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DÉPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>



Avis du Randonneur :

Parcours familial à la découverte du Pays des Weppes. Petites routes et chemins de terre desservent les champs, les pâtures, les bois et les vergers du parcours. En période de pluie, le port de chaussures étanches est nécessaire. Prudence dans les traversées des RD 41 et RD 41a.